

## Quatre attitudes face au baptême

Chères Auditrices, chers Auditeurs, Que Dieu notre Père et le Seigneur Jésus-Christ vous accordent la grâce et la paix !

Ce jour nous parlerons de baptême. Il va s'en dire, **mais c'est toujours mieux en le disant**, nous parlons du baptême selon ce que nous enseignent les Ecritures. De nos jours, ce vocable est utilisé pour diverses cérémonies, entre autres, lorsqu'il s'agit du lancement d'un navire. Pour lui donner un nom, et aussi pour conjurer le mauvais sort, on casse une bouteille de champagne sur sa coque. Certes, dans ce cas précis, il y a beaucoup d'eau autour dudit navire. Lorsqu'il s'agit de donner un nom à une promotion de grande école, ou autre, l'eau et autres boissons sont dans les verres des participants, au moment de « porter un toast ».

Nous ne choisissons pas la famille dans laquelle nous entrons, lors de notre naissance. Notre père et notre mère nous ont donnés la vie. Et avec la vie, ils nous ont aussi donné un patrimoine génétique et culturel, voire culturel. A Ouagadougou, nous pourrions être descendant de la tribu Mossi, ou Peul, etc... à moins que nos parents soient des expatriés. Si nous étions nés dans une famille à Tokyo, Hong Kong ou Luang Prabang, nous serions d'origine asiatique.

Bien-aimés, vous l'avez compris. Le contexte familial nous a été « **imposé** ». C'est ainsi que ma sœur aînée, à l'âge adulte, s'est entendu dire, je cite : « *Toi, tu n'es pas enfant de Dieu, car tu n'as pas été baptisée !* » Cette parole, elle l'a reçue comme une gifle.

Ma sœur est née en Catalogne Sud, au début de la seconde République Espagnole. Ma sœur cadette, et moi-même sommes nés à Perpignan, après la création de l'ONU. Notre Père était Républicain espagnol, ce qui veut dire : anticlérical. Beaucoup de femmes faisaient baptiser leurs enfants à l'insu de leurs maris. Mais notre mère n'a pas agi ainsi. Alors, la parole : « *Toi, tu n'es pas enfant de Dieu* », a percuté ma sœur Aurore. Et cela a suscité dans son cœur la soif de trouver Dieu.

Par la bouche du prophète Jérémie, le Seigneur a dit : je cite : « *Vous me cherchez et vous me trouverez, parce que vous me cherchez de tout votre cœur.* » (Je. 29/13).

Après quelques péripéties tragiques, au travers desquelles Dieu l'avait gardée de la mort, elle était convaincue que le Seigneur existe et donc

Elle, **elle**, le trouverait. Elle avait provoqué volontairement un accident dans une tentative de suicide, en se jetant, avec sa mobylette, sur une voiture. Le choc avait été terrible ; la mobylette était irrécupérable, mais Aurore était : « **tout juste cabossée** ».

Voici dans quelles circonstances elle a trouvé. Etant travailleuse familiale, elle a été envoyée pour assister une mère de trois enfants qui était malade. Or, cette femme était membre de l'Eglise Evangélique. Elle a dit à sa sœur : je cite : « *Si cela vous intéresse, je vous invite à une réunion d'évangélisation* ».

Vous imaginez facilement quelle a été la réponse ! En se retrouvant dans ce local, rue Alphonse Simon, à Perpignan, (j'ouvre une parenthèse, il y a maintenant à cette adresse, un restaurant asiatique très accueillant qui sert une nourriture de qualité... je ferme la parenthèse). Dès que ma sœur est entrée dans la salle de réunions de l'église évangélique, elle a ressenti la présence de Dieu. **Il** y avait sur les murs, de part et d'autre, des versets de l'évangile, qui lui sont allés droit dans le cœur. Elle a été touchée par le chant des cantiques, puis la prédication a bouleversé son cœur et à l'appel qui a terminé le message, elle a accepté le salut en Jésus-Christ. Elle venait de trouver le Seigneur. Alléluia ! Depuis, elle n'en est plus ressortie, enfin façon de parler, car elle est rentrée à la maison pour dormir, puis pour travailler ... **Etcétera.**

A la lumière des évangiles, Aurore a découvert qu'en fait, relatif au baptême, elle n'avait été privée de rien. Car le baptême concerne les adultes, dans une démarche volontaire de leur part, puisqu'ils expriment leur foi en Dieu et en Jésus-Christ le Sauveur. Car celui, ou celle, qui se fait baptiser, reconnaît sa condition de pécheur et accepte le salut, offert par le Père, car le Fils est mort sur la croix du Calvaire, pour le pécheur repentant.

Que nous enseignent les Ecritures concernant le baptême ? Jésus a montré l'exemple, bien qu'il n'ait pas besoin, lui, de se faire baptiser. L'apôtre Paul écrit aux Corinthiens : je cite : « *Le Christ était sans péché* ». {2 Cor. 5/21 BFC}

Jean, surnommé : le baptiste, a vu Jésus venir vers lui pour être baptisé, comme la multitude des pécheurs qui faisaient cette démarche en confessant leurs péchés. Jean a cherché à s'opposer en disant : je cite : « *C'est moi qui devrais être baptisé par toi et c'est toi qui viens à moi !* » Réponse de Jésus : je cite : « *Accepte qu'il en soit ainsi pour le moment. Car voilà comment nous devons accomplir tout ce que Dieu demande.* » Et, Jésus a été baptisé. Cela s'est passé à Enon, près de Salim (Jn. 3/23), Jean-Baptiste ayant choisi ce lieu parce **qu'il y avait beaucoup d'eau**.

Différents peintres ont reproduit l'événement. Force est de constater qu'ils se sont laissés influencer par la tradition, plutôt que par l'enseignement des évangiles. Parler de **baptême par immersion** est un pléonasme, car le terme grec disant que Jésus a été baptisé signifie : plongé dans l'eau, immergé. Et cela a une grande importance dans sa portée symbolique. L'apôtre Paul souligne dans la lettre aux Romains ceci : je cite : « *Par le baptême en sa mort nous avons donc été ensevelis avec lui, afin que, comme Christ est ressuscité par la gloire du Père, de même nous aussi nous menions une vie nouvelle* ». Lors d'une réunion d'évangélisation, en expliquant ces choses et comparant l'immersion à la mort de Jésus et à sa résurrection, j'ai dit, avec un peu d'humour : je me cite : « *Imaginez ce que cela serait si l'on enterrait les morts avec 3 petites pelletées de terre !* » A la sortie, une dame m'a déclaré : je la cite : « *Puisque je sens mauvais, je ne viendrai plus* ». J'ai compris qu'on ne l'avait pas immergée, mais qu'elle avait été – entre-guillemets - - « **baptisée par infusion ou par aspersion** ».

Le deuxième point important relatif au Baptême, c'est que la foi et la repentance doivent le précéder. Jésus a dit : je cite : « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé* ». Le jour de la Pentecôte, après avoir annoncé l'évangile, Pierre a dit à ceux dont le cœur a été touché : je cite : « *Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, pour le pardon de ses péchés* ». Le bébé ne croit qu'au biberon et n'a à se repentir que des mauvaises nuits qu'il peut, **éventuellement**, occasionner à ses parents. Conclusion : la foi et la repentance doivent précéder le baptême. C'est une décision personnelle, que personne ne peut prendre à notre place.

Face au baptême, j'ai relevé dans les Ecritures, quatre situations, **quatre attitudes** qui engagent la responsabilité de l'homme relative à son salut.

**Premier cas** : c'est la situation dans laquelle celui (ou celle) qui a entendu l'évangile, **demande à être baptisé**, afin d'obéir à la Parole de Dieu.

**Exemple** : Act. 8/26 et suivants. Philippe reçoit instruction, par un ange du Seigneur, de se rendre sur le chemin qui descend de Jérusalem à

Gaza, avec la précision : je cite : celui qui est désert. Il y rencontre un haut-fonctionnaire de la reine d'Ethiopie. Celui-ci rentre chez lui, après être venu adorer à Jérusalem. Assis sur son char, il lit le prophète Esaïe. Excellent investissement pour un visiteur. Quel prix lui a-t-on demandé ? Je me le demande. Pour sûr, de nos jours, on peut se procurer l'ensemble des Ecritures, c'est-à-dire la Bible, pour des sommes très modiques. Et, **si l'on vous offre** une bible, c'est un magnifique cadeau qui vous est fait. Car les Ecritures portent en elles, le chemin de la vie éternelle.

Sur instruction du Saint-Esprit, Philippe s'approche du char et entend l'Ethiopien lire le prophète Esaïe. Philippe aborde l'homme avec cette question : je cite : « *Comprends-tu ce que tu lis ?* » **Loin de s'offusquer**, car il aurait pu faire état de son savoir et de sa charge : ministre des finances royales, **au contraire**, l'homme répond : je cite : « *Comment pourrais-je comprendre, si personne ne m'éclaire ?* » Et il invite Philippe à monter s'asseoir à côté de lui. Le passage de l'Ecriture qu'il est en train de lire, est celui-ci, je cite : « *Il a été conduit comme une brebis à l'abattoir et, pareil à un agneau muet devant celui qui le tond, il n'ouvre pas la bouche. Dans son humiliation, la justice lui a été refusée. Et sa génération, qui en parlera ? En effet, sa vie a été supprimée de la terre.* » Alors, le haut-fonctionnaire demande à Philippe : « *Je t'en prie, dis-moi, de qui le prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même ou de quelqu'un d'autre ?* » Philippe, commençant par ce texte de l'Ecriture, lui annonce la bonne nouvelle de Jésus-Christ.

Le point central est que Christ est mort pour nos péchés, comme cela a été annoncé par les prophètes ; il a été enseveli, et il est ressuscité, conformément aux Ecritures. Concernant le baptême, Philippe lui parle des choses que nous avons soulignées en introduction. Foi et repentance précèdent l'engagement. Arrivés dans un lieu où il y a de l'eau, le fonctionnaire dit alors : je cite : « *Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ?* »

Réponse de Philippe : « Si tu crois de tout ton cœur, tu peux être baptisé. » Et l'homme répondit : je cite : « *Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.* » Alors les deux hommes descendent dans l'eau, et Philippe immerge le néophyte. Alléluia !

**Deuxième cas** : c'est la situation dans laquelle celui ou celle qui a cru en Jésus, **est encouragé à se faire baptiser.**

**Exemple** : Act. 22/6 à 16. S'adressant à la foule, lors de son arrestation à Jérusalem, Paul raconte tout ce qui le concerne, et qui l'a amené à cette situation précise. Il explique son parcours religieux et comment il a persécuté jusqu'à la mort les chrétiens. Un point important est à souligner. Malgré sa formation excellente, et sa pratique religieuse vécue avec zèle, l'apôtre Paul, connu en ce moment-là sous le nom de Saul de Tarse, est un homme violent, blasphémateur. Mais, sur le chemin de Damas, le Seigneur s'est manifesté à lui, avec cette interpellation, je cite : « *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* » En réponse, Saul dit : « *Qui es-tu Seigneur ?* » Réponse : « *Je suis Jésus de Nazareth, celui que tu persécutes.* » La cause est entendue. La révélation est suffisante.

Paul, si l'on peut dire, **capitule**. Il dit : je cite : « *Que dois-je faire, Seigneur ?* » Réponse : « *Va à Damas et là on te dira **tout ce que tu dois faire*** » Et, un nommé Ananias, bien connu à Damas, vient le trouver avec un message de la part de Dieu. Et, entre autre, il lui dit : je cite : « *Car tu seras son témoin, devant tous les hommes, de ce que tu as vu et entendu.* » Ananias poursuit son message, avec cette parole sur laquelle nous mettons le focus : « *Et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur.* »

Et, Saul de Tarse ne sera plus le même homme. Transformé, né de nouveau. Avec la vie de Christ en lui.

Certaines personnes, après avoir cru en Jésus, hésitent, en pensant qu'elles ne sont pas prêtes. Comme l'a souligné l'apôtre **Pierre**, je cite : « *Tous les prophètes rendent de Jésus le témoignage que toute personne qui croit en lui reçoit par son nom le pardon des péchés* » (Act. 10/43). D'autres personnes nous disent : j'attends que le Seigneur me le dise.

Bien-aimé, que tu sois hésitant, ou bien dans l'attente d'une – entre – guillemets « **consigne divine** », aujourd'hui, cette parole est pour toi : « *Que tardes-tu ? Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur.* »

**Troisième cas** : c'est la situation où une personne, ayant connaissance de la voie de Dieu, **refuse de se faire baptiser**. Je sais..., à ce moment précis du message, quelqu'un se dit : « *le brigand, sur la croix, il n'a pas été baptisé, mais il a été pleinement sauvé !* » Bien-aimé, tu as entièrement raison. Le brigand a été pleinement sauvé, Jésus le lui ayant affirmé.

Où donc trouvons – nous **exemple** de ce cas de figure ? Réponse : dans une affirmation de Jésus, une déclaration faite alors que Jean-

Baptiste a été mis en prison sur ordre d'Hérode. Je lis : Luc 7/28 à 30 : « *Je vous le dis, parmi ceux qui sont nés de femmes, aucun [sous-entendu -- prophète] n'est plus grand que Jean [sous-entendu-- Baptiste]. Cependant, le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui. Tout le peuple qui l'a entendu et même les collecteurs d'impôts ont reconnu la justice de Dieu, en se faisant baptiser du baptême de Jean; mais les pharisiens et les professeurs de la loi, en ne se faisant pas baptiser par lui, ont rendu nul à leur égard le dessein de Dieu.* »

Voilà une parole qui incite à la réflexion. Car, quel est le plan de Dieu pour ces hommes qui ont refusé de se faire baptiser ? Le dessein de Dieu, son plan pour eux, comme pour tous les hommes, **c'est de les sauver**. C'est ce que l'apôtre Paul affirme, dans sa lettre à Timothée ; je lis : 1 Tim. 2/3 à 6 BFC : « *Voilà ce qui est bon et agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les humains soient sauvés et parviennent à connaître la vérité. Car il y a un seul Dieu, et un seul intermédiaire entre Dieu et l'humanité, l'homme Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même comme rançon pour la libération de tous. Il a apporté ainsi, au temps fixé, la preuve que Dieu veut que tous les humains soient sauvés.* »

Le salut est un don de Dieu. Ce n'est pas par les œuvres que nous sommes sauvés, afin que personne **ne puisse se vanter**. Nous sommes sauvés par la grâce de Dieu, par le moyen de la foi. Mais la foi implique une démarche : répondre à la main tendue de Dieu. Confesser que Christ est mort pour nos péchés, **c'est reconnaître** que nous sommes pécheurs. Et la repentance, c'est demander pardon pour cela. Telle a été la démarche d'un des deux brigands, mourant au côté de Jésus.

Même démarche pour le haut-fonctionnaire cité dans la situation évoquée en premier, comme tant d'autres avant lui et après lui. Pourquoi donc les pharisiens et les professeurs de la loi ont-ils refusé de se faire baptiser ?

Nous avons un élément de réponse dans **les paroles cinglantes** que les religieux ont opposé au témoignage des gardes, expliquant pourquoi ils n'ont pas arrêté Jésus. Les gardes ont dit à son sujet : « *Jamais homme n'a parlé comme cet homme !* » Réplique des pharisiens : je cite : « *Est-ce que vous aussi, vous vous êtes laissé tromper? Y a-t-il quelqu'un parmi les chefs ou les pharisiens **qui ait cru** en lui? Mais cette foule qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits!* » (Jn. 7/46 à 49). Bien-aimés, l'orgueil aveugle ces hommes ; ils se croient supérieurs aux autres, et méprisent les petites gens. Dommage pour eux.

Voici encore une parole, pour montrer **la déception** du Seigneur devant leur attitude. Jésus leur a dit : je cite : Jn. 5/39 et 40 : « *Vous étudiez avec soin les Écritures parce que vous pensez trouver en elles la vie éternelle : ce sont justement elles qui témoignent de moi ! **Pourtant, vous ne voulez pas** venir à moi pour avoir la vraie vie.* »

La quatrième situation que nous rencontrons face au baptême est celle-ci : **celui qui baptise refuse le baptême** au postulant. **Exemple** : Jean, dit le baptiste, se met à prêcher dans le désert. Son message est simple et direct : je cite : « *Repentez-vous, car le Royaume de Dieu s'est approché.* » Jean est celui que le prophète Esaïe avait annoncé lorsqu'il a dit : « *C'est la voix de celui qui crie dans le désert: « **Préparez le chemin du Seigneur, rendez ses sentiers droits.** »* »

Alors, les habitants de Jérusalem, de toute la Judée et de toute la région du Jourdain, se rendent vers lui. Ils confessent publiquement leurs péchés et Jean les baptise dans le Jourdain. Cependant, quand il voit beaucoup de pharisiens et de sadducéens venir se faire baptiser par lui, il leur dit : « *Races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir? Produisez donc du fruit qui convienne à la repentance.* » Il y avait un mouvement de foule. Beaucoup de religieux ont suivi la foule. Cependant, s'il n'y a pas acte de repentance, le baptême n'est qu'un simple bain. Même s'il a lieu dans le Jourdain, à l'endroit supposé où Jean Baptiste a immergé Jésus.

Ce refus, opposé à la demande faite par un adulte, a pour but d'amener la personne à faire le point sur sa relation avec le Christ. Et conduire cette personne à **recevoir celui** qui est la lumière envoyée aux hommes. Car tous **ceux qui le** reçoivent naissent à la vie de Dieu.

Petite remarque : des erreurs d'appréciation peuvent se produire dans la décision motivant le refus. Parfois, ce sont également les circonstances, qui empêchent le baptême. Une chose est certaine. Le brigand, qui, à côté de Jésus, a fait acte de repentance, est pleinement sauvé. S'il **en avait eu** la possibilité, il aurait été heureux de confesser sa foi en se faisant immerger. Bien-aimé, si tu te trouves dans cette impasse, ne crains rien. Ce qui est important, comme l'écrit Paul aux Galates, c'est d'être une nouvelle créature. C'est la nouvelle naissance qui nous permet de voir le Royaume de Dieu. Jésus a expliqué cela à Nicodème le docteur de la loi, venu le rencontrer de nuit. Jn 3/3

Certains malades ont pensé qu'ils seraient guéris, s'ils se faisaient baptiser. Il n'en n'est rien. Pierre a expliqué à la foule, à l'entrée du temple, que le mendiant, qu'ils connaissaient, paralytique de naissance et âgé maintenant de plus de quarante ans, a été guéri par la foi dans le nom de Jésus. Tout simplement.

En 1978, dans la banlieue de Lyon, deux jeunes filles, amies de longue date car voisines, ont demandé ensemble, à être baptisées. La particularité de ce témoignage, c'est qu'elles étaient nées, l'une dans une famille de confession Israélite, et l'autre, dans une famille de confession musulmane. Majeures, elles avaient fait le choix de se tourner vers Jésus-Christ. Je suis allé dans la famille musulmane, afin qu'ils assistent au baptême des jeunes filles.

Le père de famille, qui travaillait pour l'administration française, avant l'Indépendance de l'Algérie, avait fait choix de garder la nationalité française. En 1978, il travaillait à la préfecture du Rhône. La demande qu'il m'a adressé est encore bien claire dans ma mémoire : je le cite : «*Tu vois, c'est simple. Tu me baptises, et comme ça, je suis bien français !* »

Nous avons commencé cette réflexion par ces paroles : « Nous ne choisissons pas la famille dans laquelle nous entrons, lors de notre naissance.» En croyant au Seigneur Jésus, nous recevons une identité particulière, quel que soit le pays dans lequel nous vivons.

Je lis : Phi. 3/20 et 21 BFC : « Quant à nous, **nous sommes citoyens des cieux**, d'où nous attendons que vienne notre Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ. Il transformera notre misérable corps mortel pour le rendre semblable à son corps glorieux, grâce à la puissance qui lui permet de soumettre toutes choses à son autorité. » Amen !